

### **Brevet d'initiateur club de plongée**

Un examen de passage du brevet d'initiateur-club de plongée était organisé dimanche dernier, à la piscine de l'ENTSOA, le bassin de la piscine municipale n'étant pas assez profond. Huit candidats de plusieurs clubs de la ligue d'Auvergne postulaient pour l'obtention de ce brevet d'encadrement, minimum nécessaire pour assurer la surveillance d'une séance d'entraînement.

Organisé par la section plongée de l'U.S.I., cet examen se déroulait sous l'égide de la commission technique régionale. Il comportait plusieurs épreuves : sauvetage, secourisme, pédagogie, organisation des entraînements, etc.

Le jury, qui était présidé par M. Aubert (président de la section plongée de l'U.S.I.), aux côtés duquel figuraient M. Thummen, président de la commission technique régionale, et cinq moniteurs de la ligue, dont MM. Martin, Dutheil (U.S.I.) et Kermarrec (ENTSOA), a délivré le brevet à quatre des huit candidats.

Edition "La MONTAGNE"

mars 1985

2<sup>eu</sup> brevet d'initiateur

le 23/03/85